

Maisons



la création d'une dotation vieillissement-santé indexée sur un coefficient de vieillissement. C'est-à-dire ? « Les pensions et soins de santé sont financés par les cotisations sur le revenu du travail, cela dépend donc des conjonctures et du nombre de travailleurs qui cotisent », traduit Basile Cornet. « Ces recettes fluctuent alors que les dépenses de la sécurité sociale sont structurelles, en augmentation constante mais prévisibles. Chaque année, l'Etat doit négocier une dotation d'équilibre pour boucher le trou de la sécu. Lors de chaque exercice budgétaire, on demande à chaque secteur de faire des économies sur un coin de table pour ensuite fixer la dotation avec, à la clé, une incertitude sur le financement de la sécurité sociale. Il faut donc une dotation structurelle qui soit à la hauteur des coûts connus pour les années à venir. »

Concernant la question des femmes, Solidaris a également une proposition. « Si une femme a passé dix ans à s'occuper de ses enfants, elle a fait un travail nécessaire à la société, il faut pouvoir le considérer comme tel et si quelqu'un, un homme ou une femme, interrompt sa carrière professionnelle pour se concentrer sur ce travail-là, il n'est pas normal qu'il soit pénalisé en fin de carrière alors qu'il a amené une plus value à la société. »

Mise en avant enfin, la nécessité d'accroître le continuum entre le domicile et les maisons de repos et les maisons de repos et de soins. Même si demain tout le monde pouvait s'offrir l'accès à une maison de repos où les soins seraient parfaits, cela n'est et ne sera pas la seule solution. Il faut donc que les alternatives comme le logement intergénérationnel soient connues, notamment en renforçant les moyens d'ASBL comme InforHome et Senoah qui font ce travail d'in-

formation. Dans la foulée, la création d'un guichet unique à l'attention des personnes touchées par la fracture numérique serait assurément une bonne idée.

L'accès aux maisons de repos figure aussi en bonne place dans le mémorandum du Gang des vieux en colère, un mouvement citoyen militant « pour que les générations futures puissent vieillir dans la dignité ». « Nous estimons que tous les revenus ne doivent pas passer dans les maisons de repos », entame Pierre Marage. « Il existe une vraie spéculation sur ce que l'on appelle l'"or gris", par les boîtes privées en particulier. Nous le dénonçons d'autant plus que ceux qui paient très cher ne sont pas pour autant bien traités, un autre problème étant aussi le manque de personnel et, par-delà, le temps disponible pour les pensionnaires. » Qui plus est, les tarifs ne cessent d'augmenter. « Ces sommes sont bien au-delà de la pension minimale. » Pour permettre à chacun de faire face à ces coûts exponentiels, le Gang a une revendication : plafonner le montant d'une place à « un prix 10 % inférieur au minimum garanti de pension décente pour toutes et tous ». Une pension minimum qui, avec l'index, devrait pour le Gang s'élever à 1.870 euros. « Ceux qui ont plus, tant mieux, mais on ne devrait pas descendre en dessous. » Demandé aussi, le retour à 65 ans pour l'âge de la pension. « Et que, quel que soit le nombre d'années prestées, les gens touchent ce minimum. Les conditions de carrière incomplètes qui, en pratique, renvoient les gens vers le CPAS sont pour nous insupportables, en particulier pour les femmes qui sont nombreuses, après une carrière interrompue ou un temps partiel non choisi, à se retrouver avec des pensions beaucoup plus faibles. »

témoignage « C'est tout un système qui ne fonctionne pas »

P.L.E

Financièrement ou émotionnellement parlant, la quête d'un home pour un proche relève bien souvent du parcours du combattant pour les familles de nos aînés. Ce long chemin, c'est celui que Valérie, appelons-la comme cela, qui est membre active du Gang des vieux en colère (lire par ailleurs), a arpenté sans relâche pour s'assurer que sa maman trouve un refuge digne de confiance. « Ma mère qui souffrait d'Alzheimer depuis l'âge de 75 ans est longtemps restée très valide, ce qui nous a permis de la garder chez elle. » Il y a cinq ans, il a toutefois fallu se résoudre à lui trouver une maison de repos et de soins dans la capitale. « Elle a passé deux ans dans une maison de repos que nous avions minutieusement choisie après avoir fait le tour de Bruxelles. »

Une institution spécialisée dans l'encadrement des personnes en pertes cognitives. Deux ans plus tard, au sortir du covid, « la maison a été rachetée par un autre groupe privé qui a cherché au maximum à faire des économies et cela a tourné en catastrophe, il y avait de moins en moins de personnel et ce, alors que les personnes en perte d'autonomie totale ont besoin d'un accompagnement idéalement permanent, pour leur sécurité, leur activation et pour faire en sorte surtout qu'elles mangent. Et là, ils n'étaient plus assez nombreux pour s'assurer que chacun mange, certains perdant alors jusqu'à 10 kilos. » Des plaintes ont été déposées, « et la maison a dû fermer. »

Pas question pour autant de généraliser mais à entendre Valérie, le problème est profond. « J'ai rencontré énormément de très bonnes volontés et je voudrais aussi mettre en avant les difficultés rencontrées par le personnel et parfois certaines directions. C'est tout un système qui ne fonctionne pas. On est coin-

cé par des normes, notamment celles encadrant la dépendance, qui datent des années 80 et ne correspondent plus à la réalité et aux besoins des résidents. Alors que le public est de plus en plus fragile, il peut de moins en moins se plaindre. Une partie du personnel vraiment dévoué a quitté le secteur voyant que les choses ne s'arrangeaient pas, en conflit avec leur conception de bienveillance. Ce sont des métiers extrêmement difficiles qui demandent beaucoup de qualités tout en étant mal payés et avec des horaires très compliqués. »

Après ce premier échec, Valérie se tourne vers un autre établissement privé. De taille moins importante. Mais rebelle, l'institution est rachetée à son tour, au grand dam de la famille. « On met de plus en plus souvent à la direction des profils financiers qui n'entendent pas les vrais problèmes. » Plus récemment, les choses se sont toutefois améliorées récemment après... un nouveau changement de direction.

Outre l'aspect médical, il faut bien sûr aussi gérer l'aspect financier. Le nouveau contrat, datant de 2022, fixe un montant mensuel de 2.104 euros. En juin 2023, l'indexation fait grimper la facture à 2.269 qui culmine depuis novembre, après une nouvelle indexation, à 2.381 euros. Une addition qui comprend l'hébergement et les repas mais non les suppléments comme les médicaments, par exemple, qui diffère en fonction de l'état de santé de chacun des pensionnaires. C'est qu'aux prix des traitements (hydratation) et des médicaments soit près de 150 euros, s'ajoutent les pédicures, l'eau en chambre, un coiffeur, la lessive ou encore les compléments protéinés par exemple. « Ce mois-ci, nous avons payé 2.769 euros », pointe Valérie. « Il n'y a pas de miracle, malgré une pension de 1.600 euros, ce sont les proches qui doivent compléter et j'en vois beaucoup qui n'ont pas cette chance. »

On est coincé par des normes, notamment celles encadrant la dépendance, qui datent des années 80 et ne correspondent plus à la réalité et aux besoins des résidents

Valérie
membre active du Gang des vieux

”



Au MR, la féminisation des distinctions ne fait pas l'unanimité



Viviane Teitelbaum. © MR.

La fameuse « bataille culturelle » que mène le Centre Jean Gol, le centre d'études du MR, contre la « pensée de gauche » n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Corentin de Salle, le directeur scientifique du centre, l'a appris à ses dépens ce mardi.

Deux jours plus tôt, il avait partagé via le compte X du Centre Jean Gol un extrait d'une émission de LN24 dans lequel il se positionnait contre la féminisation du titre de Chevalier de l'Ordre de Léopold. Une réaction qui faisait suite aux déclarations de l'ancienne ministre wallonne de la Santé Christie Morreale au *Soir*, qui avait expliqué refuser le titre de « Chevalier » tant qu'on ne pouvait officiellement le féminiser. « A première vue, c'est inoffensif. Mais en réalité, on constate que quand on modifie les titres, dénominations, fêtes, coutumes, on finit par les dénaturer et puis les faire disparaître », argumentait le centre d'études du MR sur X, avant de supprimer son post. Dans l'extrait vidéo en question, Corentin de Salle voyait dans la féminisation de l'Ordre de Léopold une forme de « danger », non pas dans la démarche de Christie Morreale en tant que telle, mais plutôt dans « l'étape d'après » que pourrait induire cette avancée.

Sur X, la sénatrice MR Viviane Teitelbaum a repris de volée le directeur scientifique, lui demandant « s'il s'exprimait à titre personnel ». « La féminisation des titres et fonctions est dans le programme du MR », a-t-elle ajouté.

« Oui. C'est à titre personnel, et je précise bien que je suis favorable à la féminisation des titres et fonctions. Mais pas dans ce cas précis », a répondu de Salle. Signe du malaise, le post a ensuite été supprimé, et l'extrait vidéo et l'argumentaire qui l'accompagnait ont disparu des réseaux sociaux. Viviane Teitelbaum a alors également supprimé son post de réaction. Tout est bien qui finit bien ?

ALEXANDRE NOPPE

RD CONGO

Le M23 s'empare de Minova

Le M23 a encore gagné du terrain mardi dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), le groupe armé qui combat le gouvernement de Kinshasa dans la région avec le soutien du Rwanda et son armée s'emparant de Minova, nœud commercial ravitaillant Goma.

L'armée congolaise (FARDC) a confirmé « une percée » du M23 dans l'est de la République démocratique du Congo. Depuis des mois, la localité de quelque 65.000 habitants dans la province du Sud-Kivu craignait une offensive des combattants du M23 (« Mouvement du 23 mars »). La cité enclavée, coincée entre le lac Kivu et les montagnes du Masisi, est finalement tombée lundi à l'aube. « Nous échangeons (des tirs, NDLR) avec l'ennemi mais il a pris Minova », a affirmé à l'AFP un officier de l'armée congolaise sous couvert d'anonymat. AFP



Longtemps président de Défi Jeunes, Jean Kitenge file au PS

On pensait le croiser à la réception des vœux de Défi ce mardi soir à Audergem. Finalement, c'est quelques jours plus tôt, aux vœux du PS, que l'on a rencontré Jean Kitenge. Il était dans le parti amarante depuis 2019. En juin, il était encore treizième sur la liste régionale du parti de Sophie Rohonyi. Mais le jeune Bruxellois ne s'y retrouvait plus : « Même si je ne crache pas sur le parti, et que j'ai beaucoup d'estime pour Sophie Rohonyi, je dois dire que j'ai été marqué par les guerres d'ego en interne. J'ai dû beaucoup me battre pour faire évoluer Défi sur certaines positions sociétales ou socio-économiques, mais j'ai un peu perdu ce combat », reconnaît-il.

Face à cette différence entre ses valeurs personnelles et celles du parti, il a décidé de faire un choix. « Mes amis ou les personnes que je rencontrais sur le terrain me demandaient souvent pourquoi je n'étais pas au PS au vu de mes positions. J'ai donc consulté beaucoup de monde, et pris la décision de me rapprocher de ce qui compte pour moi, comme le fait de réhabiliter l'ascension sociale », détaille celui qui est fonctionnaire fédérale dans la vie. « Le projet de refondation du PS est très intéressant, avec sa volonté de créer un "hub" de progressistes, qui veut lutter contre la tendance conservatrice dont s'empare le monde. »

Jean Kitenge l'assure, il n'a rien obtenu en échange de son ralliement au PS. Tout au plus indique-t-il être proche de la ligne politique de Philippe Close, dont il applaudit le bilan à la Ville de Bruxelles. « La position du PS bruxellois par rapport à la N-VA me convient parfaitement. Je me retrouve dans leur vision, mais je n'abandonnerai pas mon côté nuancé », conclut-il. ALEXANDRE NOPPE



© PIERRE-YVES THIENPONT.

ÉNERGIE

Tihange 1 doit redémarrer ce mercredi

Le réacteur nucléaire de Tihange 1 doit redémarrer progressivement à partir de midi ce mercredi 22 janvier, a-t-on appris auprès de l'exploitant du parc nucléaire belge, le groupe Engie. L'unité hutoise s'était arrêtée automatiquement lundi à 9h34 après une défaillance sur son circuit secondaire de circulation d'eau, situé dans la partie non nucléaire du site. L'origine de l'incident a été identifiée par Engie. « Il s'agit d'une défectuosité sur un capteur de vitesse de la pompe de circulation du circuit secondaire », précise Olivier Desclée, porte-parole de l'énergéticien.

L'arrêt non programmé de la production Tihange 1 avait contraint Elia, le gestionnaire du réseau électrique haute tension, à faire appel à plusieurs mécanismes de réserves. L'électricité perdue avait été compensée par des importations des pays voisins et le recours à d'autres unités de production en Belgique, notamment des réacteurs d'avions transformés en générateurs. Mais il n'a plus été nécessaire de faire appel à ces « turbojets » ce mardi. B.P.